

Image not found or type unknown



Litige avec une entreprise

Par **luisante**, le **07/05/2012 à 15:28**

Bonjour,
L'employé d'une entreprise de toiture est venu vérifier la charpente de ma maison en passant par les combles. En redescendant l'employé est tombé avec son échelle et a abîmé 3 lattes de mon parquet. N'ayant pas retrouvé la même couleur de parquet l'entreprise doit elle me rembourser la totalité du parquet ?